



Prix Spécial du Jury pour  
le Leggero, un joli day-boat  
aux performances fulgurantes

## PRIX SPECIAL DU JURY

**LEGERRO, 8 m, 104 000 €**

Gérald Véniard, notre président du jury et Marc Reine, responsable du Pole France de La Rochelle ne tarissaient pas d'éloges sur le Leggero L8 qui, dans les petits airs, sillonnait le plan d'eau sous son spi asymétrique ou son gennaker à la vitesse d'un éclair. Il est vrai que sa barre affichait quelques points durs – ce petit défaut devrait être corrigé –, mais disposer d'un day-boat capable de réagir à la moindre risée relève du plaisir absolu. De plus, il faut bien reconnaître qu'il a une sacrée gueule avec son étrave inversée, ses entrées très fines et son arrière hyper plat, des formes signées de l'architecte italien Paolo Bua selon les idées de l'initiateur de ce projet atypique, Alban Flipo. En outre, il faut ici souligner le travail du constructeur Alexandre Genoud qui a réalisé le bateau en utilisant la technique du strip planking à partir de lattes de sipo visibles en soulevant le rouf. Vous l'aurez compris, ce Leggero, qui pourrait être également proposé dans une version polyester, méritait bien d'être salué par ce Grand Prix du jury.



▲ Difficile d'aligner une flotte aussi hétéroclite pour la faire tenir dans l'objectif du photographe. On reconnaît le Leggero, le Maxus, le Dufour 335, le J 111, le Hanse 385 et le Salona 38. La voile grise à corne appartient au Kerkena 7.6 et la petite touche orange est celle du gennaker du Solenn 32. Ouf!

C'est tout mou, mais on ne peut pas  
s'empêcher de faire la course!

